

**Compte rendu de la réunion du 12 juin 2008**  
**Ordre National des Infirmiers**  
**Conseil Départemental du Territoire de Belfort**

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers s'est réuni, pour la première fois, le jeudi 12 juin 2008 à 16 heures à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Territoire de BELFORT en présence de :

Collège public :

Mme Nathalie Caubien  
Mme Sylvie Fritsch  
Mme Christine Paquelet  
Mme Christine Riblet  
Mr Dominique Charniguet  
Mr Michel Doyen  
Mr Eric Jourdiér

Collège privé :

Mme Pascale Courbot

Collège libéral :

Mme Catherine Barbaud  
Mme Sylvie Beaudoin-Badique  
Mme Blandine Charpin  
Mme Dominique Natal  
Mme Nadine Tochon  
Mr Denis Duhaut

Mr Duhaut, doyen d'âge de l'assemblée, ouvre la séance afin de procéder à l'élection du bureau du conseil départemental, comme stipulé dans l'article R.4123-16 du code de la Santé Publique.

**Sont élus par les membres titulaires:**

**Président:** Dominique Charniguet (7 voix contre 3 à Sylvie Fritsch)

**Vice Président :** Denis Duhaut (10 voix)

**Secrétaire :** Sylvie Fritsch (8 voix, 2 bulletins nuls)

**Trésorier :** Pascale Courbot (7 voix contre 3 à Michel Doyen)

**Sont élus à la Commission de conciliation par les membres titulaires:**

Sylvie Beaudoin-Badique  
Pascale Courbot  
Nathalie Caubien  
Michel Doyen  
Sylvie Fritsch  
Christine Riblet  
Nadine Tochon

**Désignation des sièges à renouveler dans deux ans :**

Après tirage au sort, font partie du tiers sortant pour :

- le collège public : Michel Doyen et les 5 postes de suppléants non pourvus par faute de candidat
- le collège privé : membre suppléant non élu, faute de candidat
- le collège libéral : Denis Duhaut, Blandine Charpin, Catherine Barbaud

**Election du Conseil régional :**

Sont candidats parmi les membres élus au conseil départemental: Dominique Charniguet; Eric Jourdiér

**Cotisations :**

A l'unanimité, les membres du conseil départemental souhaitent que la cotisation annuelle n'excède pas 30€. La mise en place du recouvrement de cette cotisation et les modalités de dotation départementale n'ont pas encore été définies. Ces points seront abordés par les représentants nationaux du conseil de l'ordre.

**Site internet :**

[www.ordreinfirmer90.canalblog.com](http://www.ordreinfirmer90.canalblog.com)

**Organisation du conseil départemental :**

Local: une recherche est en cours, chacun allant prospecter afin que nous puissions vous transmettre une adresse dans les meilleurs délais

**Prochaine réunion  
09 septembre 2008 à 14 heures**

Secrétaire

Président

***signé***

***signé***

Sylvie FRITSCH

Dominique CHARNIGUET